



## Fiche inscription scolaire 2025-2026

- Ecole Maternelle Pierre et Marie Curie**  
 **Ecole Elémentaire Langevin Wallon**

La présente demande doit être dûment complétée pour être prise en compte

### ELEVE

<input type="checkbox"/> Fille	<input type="checkbox"/> Garçon
Nom de famille : .....	
Prénom (s) : .....	
Date de naissance :  _ _  /  _ _  /  _ _	
Lieu de naissance (commune et département) : .....	
Adresse : .....	
Code postal ..... Commune.....	
Scolarité demandée : <input type="checkbox"/> TPS <input type="checkbox"/> PS <input type="checkbox"/> MS <input type="checkbox"/> GS <input type="checkbox"/> CP <input type="checkbox"/> CE1 <input type="checkbox"/> CE2 <input type="checkbox"/> CM1 <input type="checkbox"/> CM2	
Date d'effet de la scolarisation : .....	
Ecole précédente : .....	

### RESPONSABLES LEGAUX\*

#### PARENT 1      Mme      M.

Nom de naissance : .....

Nom d'usage : .....

Prénom : .....

Autorité parentale :  oui       non

Adresse (si différente de celle de l'élève) :  
.....  
.....

N° mobile : |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_|

N° fixe :    |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_|

N° travail : |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_|

Courriel : \_\_\_\_\_

#### PARENT 2      Mme      M.

Nom de naissance : .....

Nom d'usage : .....

Prénom : .....

Autorité parentale :  oui       non

Adresse (si différente de celle de l'élève) :  
.....  
.....

N° mobile : |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_|

N° fixe :    |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_|

N° travail : |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_|

Courriel : \_\_\_\_\_

#### Autre Responsable légal (personne physique ou morale)

Nom de famille : .....

Nom d'époux/épouse : .....

Prénom : .....

Autorité parentale :  oui       non

Adresse (si différente de celle de l'élève) :  
.....  
.....

N° mobile : |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_|

N° fixe :    |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_|

N° travail : |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_|

Courriel : \_\_\_\_\_

#### Périscolaire

**Personnes à facturer :**  Mme  M.  Personne morale

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Courriel : \_\_\_\_\_

*Les factures seront adressées par mail*



## SANTÉ

Votre enfant est-il sujet à un traitement médical, à un régime particulier et/ou à une allergie :

Oui  Non

Si oui merci de préciser lequel :

.....  
Fait-il l'objet d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) :  Oui  Non

Merci de préciser toutes autres difficultés de santé ou recommandations utiles :

.....  
.....

## **INFORMATIONS PERISCOLAIRES**

Garderie matin :  oui  non

Garderie soir :  oui  non

Restaurant scolaire :  oui  non

Transport scolaire :  oui  non

Je certifie que les renseignements portés sur cette fiche sont exacts

Fait à Vivonne

Le |\_|\_| / |\_|\_| / 20|\_|\_|

**Pour les parents séparés, la signature de tous les représentants légaux est obligatoire. A défaut, une attestation sur l'honneur confirmant le consentement de l'autre parent sera nécessaire.**

Nom/Prénom et signature du ou des  
responsable(s) légal(aux) :

\* Responsables légaux : Il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux pour :

- La transmission des résultats scolaires (circulaire n° 94-149 du 13/04/1994)
- Les élections des représentants des parents d'élèves : chaque parent est désormais électeur et éligible (note de service n°2004-104 du 25/06/2004).

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (Article 34 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978). Pour l'exercer, contactez la mairie.

La commune de Vivonne traite les données recueillies afin de procéder à l'inscription des enfants aux écoles maternelle et primaire. Pour plus d'informations sur la gestion des données à caractère personnel et sur vos droits, reportez-vous à la fiche traitement des données remise lors de l'inscription et consultable sur internet.

## **Pièces à joindre :**

- Copie du livret de famille,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Pour les enfants domiciliés à Marigny-Chemereau, joindre l'attestation de votre Mairie.
- Le jugement de divorce le cas échéant

## **TRAITEMENT DES DONNÉES**

La commune de Vivonne attache la plus grande importance au respect de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel.

L'inscription scolaire et périscolaire fait l'objet d'un traitement de données à caractère personnel sur la base d'une mission d'intérêt public (cf. article 6.1.e du RGPD).

Ce traitement a pour finalités et durées de conservation :

<b>Finalités</b>	<b>Durées de conservation</b>
Préinscription scolaire	1 an
Inscription, gestion et facturation de la cantine	10 ans
Inscription, gestion et facturation de la garderie	5 ans
Inscription et gestion des TAP (Temps d'Activité Périscolaire) organisés par la commune avec des bénévoles et/ou des associations	5 ans
Gestion du transport scolaire	10 ans
Liste des élèves	10 ans
Projet d'accueil individualisé (PAI)	5 ans

Les données collectées auprès de l'utilisateur sont uniquement les informations et documents renseignés dans le formulaire.

A défaut de fourniture de l'ensemble des données demandées, l'inscription ne pourra être prise en compte.

Par ailleurs, le traitement fait l'objet d'une politique de minimisation de la collecte des données.

Les destinataires des données sont uniquement les agents de la commune de Vivonne dans le cadre de leurs attributions ainsi que le personnel des sociétés de prestations et de maintenance, pour ces seules fins.

Ce traitement ne fait pas l'objet de transferts de données hors Union Européenne, ni d'une prise de décision automatisée.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant et en demander la rectification. Pour des motifs légitimes, vous pouvez vous opposer et limiter le traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données par mail : [dpd@at86.fr](mailto:dpd@at86.fr)

Une réponse vous sera donnée dans le délai légal de 1 mois à partir de la réception de votre demande.

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.